

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org - Web site: www.au.int

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Addis Abéba, le 9 août 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, prend note avec satisfaction de la nouvelle étape franchie hier dans le processus électoral en République démocratique du Congo. Il se félicite du respect par le Président Joseph Kabila Kabange de son engagement à se conformer aux dispositions pertinentes de la Constitution congolaise et à celles de l'Accord politique de la Saint Sylvestre relatives à l'éligibilité à la présidence de la République. Ce faisant, le Président Kabila a posé un geste de haute valeur politique dans l'intérêt supérieur de son pays.

Le Président de la Commission souligne que le succès de la suite du processus électoral appelle un engagement sans faille de la part de l'ensemble de la classe politique congolaise et des institutions chargées de l'organisation des scrutins à venir. Il réitère, en conséquence, son appel à tous les acteurs concernés pour qu'ils œuvrent, ensemble et de bonne foi, à la tenue d'élections paisibles, transparentes et véritablement inclusives, notamment en garantissant le droit de tous les citoyens qui le souhaitent et remplissent les conditions stipulées par les textes en vigueur à y concourir. Il souligne, encore une fois, la nécessité et l'urgence que revêt la création d'un environnement propice à une compétition électorale loyale et équitable, à travers la mise en œuvre de mesures de décrispation appropriées. Il est impératif que le peuple congolais puisse se prononcer librement et en toute souveraineté sur son destin.

L'Union africaine réitère son engagement à soutenir le processus électoral dans le cadre de ses instruments pertinents, notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. À cet effet, elle continuera à travailler étroitement avec les organisations régionales compétentes, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe, ainsi qu'avec les Nations unies et les autres partenaires internationaux de l'Afrique.